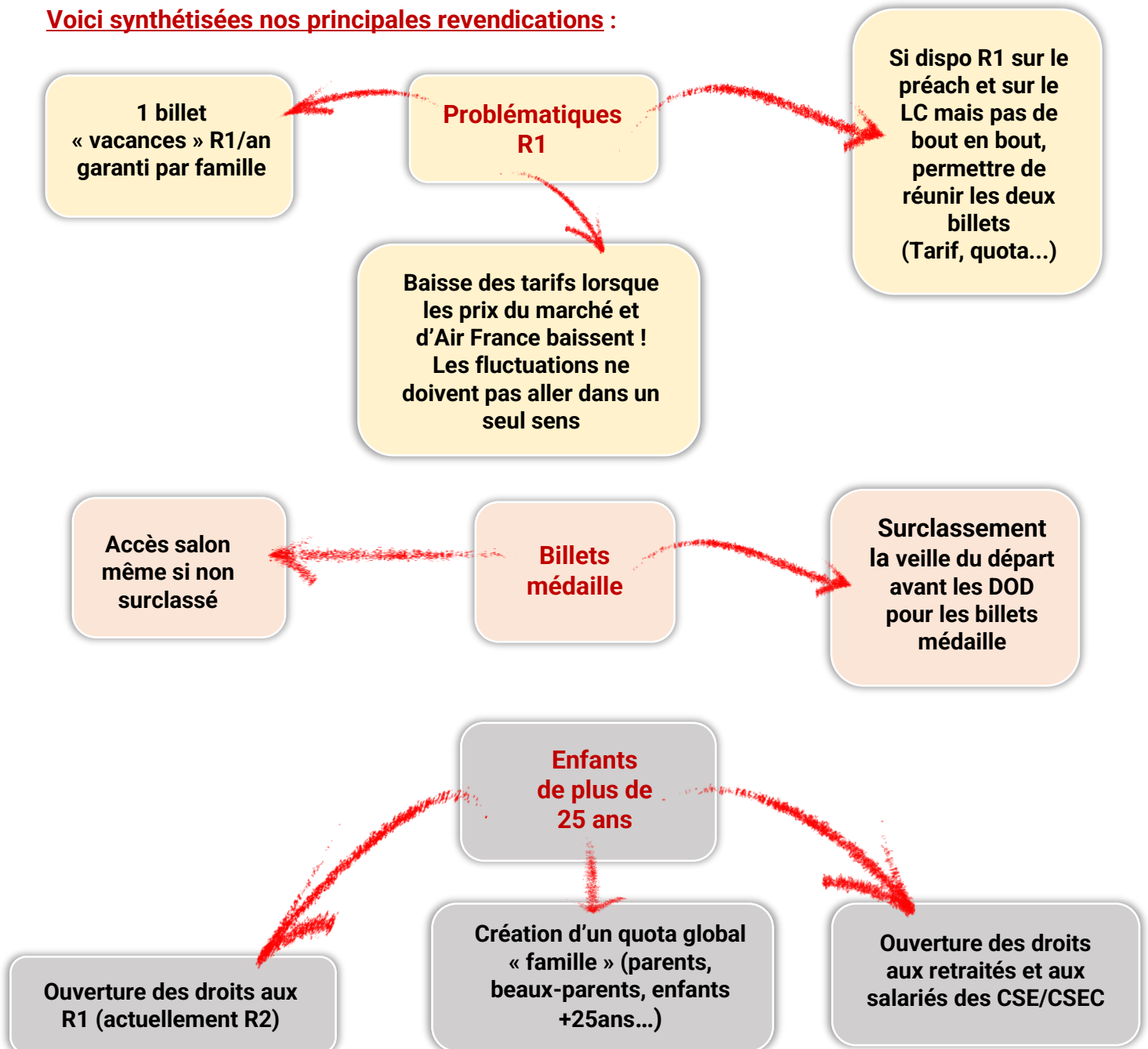


Les élus **FO** ont été reçus ce mardi 17 septembre 2024 par la direction Générale sur le sujet des facilités de transport. Nous avons demandé à avoir des précisions sur les annonces du début de l'été et avons rappelé nos revendications.

La direction ne peut pas annoncer des évolutions à partir de réunions bilatérales qu'elle aurait menées avec on ne sait qui et on ne sait comment. Elle oublie que les facilités de transport sont inscrites dans notre convention commune, titre 14 et qu'à ce jour elle n'a engagé aucune négociation pour modifier les textes.

Voici synthétisées nos principales revendications :



Irritants divers

Traitement selon les procédures, quelle que soit l'escale

Enregistrement jusqu'à destination finale des bagages en R2 en correspondance



Egalité de traitement

Accès au parking d'Orly pour raison personnelle comme nos collègues PN !

Billets R1/R2 S

Quotas recrédités si non surclassés

Mais aussi :

- ⊗ Nous avons abordé les problématiques autour des billets sur **Transavia** et leur accès imposé via l'outil payant « myIDtravel ».
- ⊗ Nous avons demandé le remboursement des sommes engagées pour la réservation de siège en cas d'annulation du voyage ou de changement de vol.
- ⊗ Nous avons exprimé notre incompréhension des 9€ du tarif hors taxes des billets R2 de et vers la Corse alors que le montant est nul pour toute la métropole !

La direction a noté certaines de nos demandes en précisant que, pour le moment, aucune nouvelle avancée ne sera engagée. Concernant les mesures annoncées cet été, elle précise que, pour des raisons techniques, cela s'étalera sur le dernier trimestre 2024.

Elle a confirmé son **refus d'ouvrir les droits aux retraités et aux salariés des CSE/CSEC** pour les mesures des enfants de plus de 25 ans voyageant seuls.

Elle nous dit que toutes les organisations syndicales portent des revendications et qu'elle ne peut qu'arbitrer sur certains items.

La direction reçoit les syndicats en tête à tête, il est donc difficile de savoir avec qui elle discute et qui elle écoute. A ce jour, elle n'apporte pas les éléments qui prouveraient ce qu'elle avance. Malgré notre demande, elle refuse de nous donner le contact des inspecteurs de l'URSSAF qui prennent toutes les décisions concernant nos facilités de transport.

J'adhère en ligne !

La difficulté d'avancer sur le sujet des GP ne nous démotive pas.
On ne lâche rien !



Pour Adhérer scannez moi !

www.foairfrance.fr/adherer

Vos délégués **FO**